

quence, 497 personnes ont été arrêtées et 62 ont été accusées, la plupart aux termes du Code criminel. L'article du *Globe and Mail* ajoute:

Le premier ministre Pierre Trudeau l'a promis récemment à deux reprises. Une première fois dans une lettre du 7 mai au premier ministre Robert Bourassa du Québec...

Je ne parlerai pas de cette lettre que nous connaissons maintenant puisqu'elle a été déposée à la Chambre. Je reprends la citation:

...et la deuxième fois, dans une longue entrevue télévisée, le même jour, avec une équipe de Radio-Canada.

Cela dit, analysons maintenant les raisons invoquées par le ministre de la Justice pour appliquer la loi sur les mesures de guerre et, ensuite, le bill concernant l'ordre public. Après le premier ministre, c'est l'homme le plus influent du gouvernement car, à titre de ministre de la Justice, il veille à administrer la Justice au Canada. Il a cité deux lettres, une du premier ministre du Québec et l'autre du maire de Montréal, qui figurent à la page 212 du hansard du 16 octobre 1970. La lettre du premier ministre du Québec qui se lit ainsi:

Dans les circonstances au nom du gouvernement du Québec, je demande que des pouvoirs d'urgence soient prévus le plus tôt possible permettant de prendre des mesures plus efficaces. Je demande en particulier que ces pouvoirs comprennent l'autorité d'arrêter et de détenir les personnes que le procureur général du Québec estime, pour des motifs raisonnables, être dédiées au renversement du gouvernement par la violence et des moyens illégaux.

Selon l'information que nous possédons et qui vous est accessible, nous faisons face à un effort concerté pour intimider et renverser le gouvernement...

Permettez que je m'arrête ici un instant. Au cours de l'émission animée par M. Webster à Vancouver—une excellente émission—le premier ministre a déclaré que l'une des raisons pour lesquelles on a invoqué la loi, était la création d'un gouvernement parallèle. Mais il n'a pas expliqué que, si le gouvernement Bourassa était si faible à ce moment-là, il aurait été possible de former par des moyens démocratiques un autre gouvernement. Peut-être un membre de son propre cabinet a-t-il déclaré: «Cet homme est trop faible.» Ou bien, un des députés de l'opposition aurait pu réunir une équipe parmi ses collègues de l'Assemblée législative et former un nouveau gouvernement. Notez bien qu'on n'a jamais donné ces explications au cours du débat. Voilà pourquoi le comité doit connaître les faits et pourquoi le ministre de la Justice, le premier ministre et ses amis doivent témoigner devant ce comité, à titre non pas de témoins-experts, mais de témoins de fait. Alors nous serons fixés.

● (4.00 p.m.)

Je préfère, en réalité, croire le ministre de la Justice parce qu'il a donné d'autres motifs que les trois invoqués par le premier ministre. Ce dernier a dit qu'il avait tout révélé au Parlement et que les Canadiens savaient à quoi s'en tenir. Les paroles du ministre de la Justice à ce sujet sont contradictoires, et c'est pourquoi le comité devra aller au fond des choses s'il veut proposer une loi satisfaisante et conforme au droit. Je reprends la citation:

Selon l'information que nous possédons et qui vous est accessible, nous faisons face à un effort concerté pour intimider et renverser le gouvernement...

Bien entendu, étant donné le chômage actuel, si quelqu'un à la Chambre pouvait renverser ce gouvernement, je pense que ce serait une bonne chose pour le pays.

L'hon. M. Sharp: Par la violence?

L'hon. M. Stanfield: Presque.

L'hon. M. Sharp: Êtes-vous en faveur de la violence?

M. Woolliams: Je ne suis certes pas en faveur de la violence.

L'hon. M. Sharp: Vous semblez l'être.

M. Woolliams: Je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) de lire ce que lui-même et les autres ministres ont dit. Monsieur l'Orateur, leur vérité ressemble à des yo-yos qui montent et descendent, elle varie comme les conditions météorologiques.

L'hon. M. Sharp: Nous vous écoutons. J'écoute et je n'ai rien entendu de nouveau.

M. Woolliams: Je regrette que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soit si susceptible à ce sujet. Mais il est toujours un peu susceptible quand il est ici en l'absence du premier ministre, parce qu'il rêve au rôle de chef qu'il a brigué. Cependant, il a transigé pour devenir ministre des Affaires extérieures et il a cédé ses troupes.

Une voix: C'est plus que vous n'avez jamais eu.

M. Woolliams: Je continue de citer:

Il est clair que les individus engagés dans cet effort concerté rejettent totalement le principe de la liberté dans le respect du droit.

Puis, il y a eu la lettre du maire de Montréal. Je répète que je cite ici le discours du ministre de la Justice, d'après le hansard:

Le Directeur du Service de la Police de Montréal nous informe que les moyens à sa disposition s'avèrent insuffisants et que l'assistance des gouvernements supérieurs est devenue essentielle pour protéger la société du complot séditieux et de l'insurrection appréhendée dont les enlèvements récents ont marqué le déclenchement.

Je m'arrête un instant ici. D'après le code criminel, l'enlèvement, le meurtre et la conspiration séditieuse sont des crimes. Si ces gens-là étaient des conspirateurs séditieux se livrant à l'enlèvement, au meurtre, faisant sauter des boîtes à lettres, faisant sauter les gens—ce qui s'est fait—tout ce qu'on avait à faire était de les faire amener devant la justice par la police, les accuser, les arrêter selon les dispositions du code criminel, en dépit même du nouvel amendement du ministre de la Justice sur le cautionnement, qui était avant tout de la poudre aux yeux.

Ce jour-là, le 16 octobre, comme en fait foi le hansard à la page 212, le ministre de la Justice a dit:

Il appartient au gouvernement du Canada d'assumer la responsabilité finale, mais lorsque le gouvernement de la province de Québec et le maire de la plus grande ville du pays, selon les renseignements qui leur sont disponibles et ceux qui nous sont disponibles par l'entremise de nos propres organismes chargés d'appliquer la loi, sont d'avis que nous avons atteint le stade où, en qualité d'êtres humains sains et sensés, nous devons prévoir un danger pour notre société sous forme